



**Appel de candidatures à un poste de Directeur Adjoint H/F  
au sein du CRPF Bourgogne-Franche-Comté**

**EMPLOI PROPOSE**

Intitulé de poste :	Directeur Adjoint H/F
Objectifs du poste :	Appui au directeur dans le pilotage de la délégation régionale et dans la mise en œuvre de la politique de l'Etablissement
Type de contrat :	CDI de droit public
Rémunération :	Grilles des Directeurs adjoints et primes correspondantes
Résidence administrative :	Dijon
Prise de poste prévue :	1 <sup>er</sup> juillet 2020

**DESCRIPTION DU POSTE**

Le Directeur adjoint exerce les pouvoirs qui lui sont délégués directement par le Directeur général et/ou par le Directeur régional. Il veille au bon accomplissement des missions qui incombent au CRPF, dont les missions générales fixées à l'article L.321-1 du Code Forestier, l'exécution du Contrat d'objectifs et de performance Etat-CNPF, les orientations stratégiques adoptées par le Conseil d'Administration du CNPF et du Conseil de Centre du CRPF.

Le Directeur adjoint intervient par ailleurs pour suppléer le directeur en cas d'absence dans toutes les matières relevant de ce dernier, notamment pour assurer le fonctionnement du centre et la bonne fin des missions qui lui sont confiées et en diriger les personnels.

A ce titre, il exerce les missions suivantes (liste non exhaustive) :

- \* La représentation du CRPF auprès des acteurs publics et privés de la filière forêt bois, et plus particulièrement sur la partie Bourgogne (notamment Morvan)
- \* L'appui à l'animation des Conseils de centre
- \* L'appui au management des équipes
- \* Le suivi du Contrat d'objectifs et de performance,
- \* La gestion des conventions côté Bourgogne et la recherche de financements, notamment européens, ainsi que le pilotage de certains de ces projets
- \* La responsabilité de correspondant communication
- \* La responsabilité de correspondant PEFC
- \* La responsabilité de correspondant informatique
- \* La responsabilité de correspondant RQA
- \* La rédaction des SRGS



---

## PROFIL

---

**Exigences statutaire dans le cadre d'un recrutement externe (article 8 du décret n°2009-547 du 15 mai 2009) :**

- \* Etre titulaire d'un diplôme d'ingénieur ENGREF (AgroParitech), ou
- \* appartenir au corps des ingénieurs de l'agriculture et de l'environnement et détenir le grade d'ingénieur divisionnaire, ou
- \* être titulaire d'un diplôme de niveau I en justifiant d'au moins 10 années d'expériences professionnelles, dont 5 de pratique forestière.

### Compétences et qualités requises

- \* Compétence techniques notamment en matière de sylviculture et de recherche-expérimentation,
- \* Compétences en matière de gestion administrative,
- \* Bonne compréhension des grands enjeux de la forêt privée : mobilisation de la ressources, bois énergie, regroupement de la gestion, environnement, acceptation sociale de l'exploitation forestière, formation et information des propriétaires, forêt privée et territoires...
- \* Capacités managériales éprouvées,
- \* Qualités relationnelles pour les contacts et négociations avec les nombreux acteurs de la forêt : propriétaires forestiers, professionnels de la forêt privée, élus, représentants et membres des organismes de la filière, financeurs, partenaires institutionnels...
- \* Permis B valable

---

## PERSONNES A CONTACTER

---

François JANEX – Directeur du CRPF – Tél. : 06 71 01 65 59

Marie-Cécile DECONNINCK – Directrice adjointe – Tél : 06 12 01 49 93

---

## MODALITES DE RECRUTEMENT

---

Les candidats devront faire parvenir une lettre de motivation ciblée sur le profil du poste, accompagnée d'un curriculum vitae détaillé précisent les études, diplômes, qualifications et expériences professionnelles au plus tard le **31 mars 2020** aux adresses :

[francois.janex@cnpf.fr](mailto:francois.janex@cnpf.fr)

[marie-cecile.deconninck@cnpf.fr](mailto:marie-cecile.deconninck@cnpf.fr)

Les candidats dont le dossier sera sélectionné seront invités à se présenter devant une commission de sélection qui aura lieu le **mercredi 8 avril 2020 à Dijon**.